

ACCREDITATION POUR UN CHERCHEUR ASSOCIÉ OU INVITÉ

Préambule

Les enseignants et chercheurs n'appartenant pas à des établissements placés sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation n'ont accès ni à l'emprunt de livres à la bibliothèque, ni à la réservation d'espaces.

Un statut dérogatoire sur accréditation est prévu pour :

- les chercheurs en SHS **associés** d'un laboratoire rattaché à un établissement membre du GIP.
- les enseignants et chercheurs en SHS français ou étrangers bénéficiant d'une **invitation** par un établissement membre du GIP pour une durée égale ou supérieure à un semestre.

Ce statut donne accès au prêt à domicile et à la réservation d'espaces aux conditions énoncées dans l'article 5.2 du Règlement public.

L'accréditation est nécessairement délivrée par un établissement membre du GIP, en la personne de son président ou directeur, ou d'un directeur de laboratoire. Elle doit être présentée mise à jour à chaque renouvellement d'inscription.

1 ENSEIGNANT OU CHERCHEUR ACCRÉDITÉ

Nom et prénom :

Statut, fonction et établissement principal, ou d'origine :

L'accréditation concerne :

Un chercheur invité, issu d'un établissement français ou étranger qui n'est pas sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, invité dans un établissement membre du GIP BULAC pour une durée supérieure ou égale à un semestre.

Un chercheur associé d'un laboratoire rattaché à un établissement membre du GIP BULAC.

Intitulé du laboratoire :

Date de début de l'invitation ou du statut de chercheur associé :

Date de fin de l'invitation ou du statut de chercheur associé :

2 ÉTABLISSEMENT PORTEUR DE L'ACCREDITATION

<input type="radio"/> Paris 1 université Panthéon-Sorbonne	<input type="radio"/> Université de Paris	<input type="radio"/> EPHE École pratique des hautes études
<input type="radio"/> Paris 3 université Sorbonne Nouvelle	<input type="radio"/> EFEO École française d'Extrême- Orient	<input type="radio"/> INALCO Institut national des langues et civilisations orientales
<input type="radio"/> Sorbonne Université	<input type="radio"/> EHESS École des hautes études en sciences sociales	<input type="radio"/> CNRS Centre national de la recherche scientifique.

Je, soussigné·e :

Nom et prénom :

- président** ou directeur de l'établissement d'accueil, coché ci-dessus, membre du GIP BULAC
- directeur** du laboratoire d'accueil du ou des établissement(s) coché(s) ci-dessus,
membre du GIP BULAC

accrédite la personne désignée ci-dessus [1] auprès de la BULAC

au nom de mon établissement, **pour une période d'au moins six mois**, afin que cette personne
puisse emprunter des ouvrages et réserver des espaces à la BULAC.

Fait à : le :

Cachet et
Signature :